

Administration Communale

Séance du 30 septembre 2013.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/13/08/010c/NS

10c.- Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 400 euros au Service des Sports dans le cadre de l'organisation du jogging des « Crêtes de l'Olive ».-

Sont présents M. MOUREAU Christian, Bourgmestre
– Président, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François, ALEV Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, M. FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mme GONZALEZ-MOYANO Astrid, M. BUSQUIN Philippe, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, Mme PERNIAUX Cynthia, MM. ABDELOUAHAD Mustapha, CHEVALIER Logan, ENGIN Bernard, BONNECHERE Thierry, Mmes CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux et M. LAMBRECHTS Jean-Louis, Directeur général a.i. ;

Le Conseil Communal : en séance publique :

Vu le règlement général de la comptabilité communale et son article 31 ;

Attendu que la Commune de Morlanwelz organisera le jogging des « Crêtes de l'Olive » en date du dimanche 27 octobre 2013 et que le Service des Sports aura besoin de liquidités ;

Attendu qu'il convient de prendre les dispositions utiles et nécessaires liées à la bonne organisation de cette activité communale ;

Considérant l'estimation du service ci-dessous :

- Fond de caisse 300 euros ;
- Petites dépenses diverses 100 euros.

DECIDE, à l'unanimité :

- D'autoriser la Directrice financière de mettre à la disposition du Service des Sports la somme de 400 euros.
- Le Service des Sports doit remettre l'ensemble des justificatifs auprès de la Directrice financière.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général a.i.,
(s) J-L. LAMBRECHTS.

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,